

Gérard LAHELLEC votre sénateur.

« Le Monde, comme il va... »



Avec la sidération provoquée par Donald Trump, le Gouvernement saisit l'occasion pour présenter son **projet de budget pour 2026**. Précisons qu'il s'agit au minimum de 40 milliards d'euros d'économies chaque année jusqu'en 2029 puisque l'objectif cyniquement proclamé est de passer à cette date d'un déficit public aujourd'hui à plus de 6% du PIB à moins de 3%. **Si les dépenses d'armement « pour préparer la paix » y prennent leur part, la protection des grandes fortunes aussi**. On nous dit qu'elles pourraient s'enfuir à l'étranger ! Alors, pas touche au Grisbi !

Autre précision utile, le gouvernement annonce clairement la couleur, sa priorité ce sont **les dépenses publiques « sociales et locales » qu'il entend raboter comme jamais**. Ce qui laisse augurer des ruptures de stocks pour les Restos du cœur, le Secours populaire et le Secours catholique.

Les églises ont connu une affluence particulière ce week-end de Pâques. Après être réapparu au balcon du Vatican **le pape François nous a quittés**. Il était un modèle de simplicité au style inédit dans la papauté, **proche des pauvres et des migrants, défenseur de l'environnement et de la paix**. Un ministre très influent du gouvernement de Donald Trump a été surpris par les caméras priant en famille à Notre-Dame de Paris. **Le cessez-le-feu a échoué en Ukraine. Des femmes, des enfants sont morts à Gaza**.

La trêve de Pâques proposée par Vladimir Poutine n'était qu'un mensonge de plus !

Rennes, Marseille, Grenoble et beaucoup d'autres cités sont submergées par le narcotrafic. **Bruno Retailleau et Gérald Darmanin s'en servent, ils sont en campagne pour 2027**.

Et dans ce contexte, **à gauche, nous essayons de nous rassembler pour d'autres choix**... Somme toute, une séquence assez banale de la vie publique au XXI^e siècle dans notre beau pays...

Gérard Lahellec, le 28 avril 2025.

Lumière, République et Humanisme...

Tous les regards du monde se tournent vers **Washington**. Désormais, **là-bas on attaque les libertés académiques et scientifiques**, on licencie sans préavis la scientifique en chef de la Nasa, on ferme des agences de l'État, le bureau de la technologie, de la politique et

de la stratégie, le bureau de la diversité, le ministère fédéral de l'Éducation nationale, qui interdit des mots et en met d'autres sous la surveillance d'une police de la pensée car la vérité, selon « ces gens-là », ce n'est pas ce qui est, c'est ce qu'ils ont décidé qu'elle serait !

Dans un tel contexte la République française, son grand héritage des Lumières et l'Europe pourraient constituer une forteresse démocratique. Force est de constater qu'il n'en est rien. **Le vent mauvais du « trumpisme » et des droites extrémisées secoue aussi en France** les libertés académiques, viole le principe de franchise universitaire, met en cause le droit à la scolarité pour les étudiants étrangers venus de pays hors Union européenne. On appelle à démanteler le CNRS, l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). On laisse dégrader des bâtiments de l'Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (Inrae). **Le peuple est sommé d'acquiescer, au nom de la géopolitique mondiale et de « l'économie de guerre ».**

C'est aussi dans cette « ambiance » générale que se construisent cahin-caha les options politiques du gouvernement. Souvenons-nous que pour échapper à la censure, le premier Ministre avait mis au point un mécano du grand mensonge en déclarant remettre sur le chantier la contre-réforme des retraites imposée en avril 2023. C'était une farce ! **Désormais la parole de l'Etat est dépourvue de toute valeur.** De telles pratiques aboutissent à **déconsidérer, chaque jour un peu plus, la politique.** Ce sont elles qui nourrissent aussi les pires populismes.

Dans un contexte où toutes les campagnes médiatiques sont consacrées à discréditer « la gauche » et à alimenter les divisions en son sein, faisons de chaque personne majeure une actrice, un acteur de la chose publique !

Agriculture



Reconduire le dispositif imposant aux distributeurs de pratiquer sur les produits alimentaires un prix minimum, 10 % supérieur au seuil de revente à perte (dit "SRP+10") ?

Le SRP +10 est une disposition de la loi Egalim de 2018 interdisant la revente à perte dans la grande distribution et faisant obligation à celle-ci de revendre le produit alimentaire à un prix majoré d'au moins 10% par rapport à son prix d'achat. L'effet attendu de cette mesure était un « ruissellement » du prix jusqu'à la ferme qui le produit.

Il n'est pas établi que la valeur ajoutée ainsi obtenue se soit soldée par une amélioration du prix payé au paysan. Cependant, en supprimant cette mesure qui devait prendre fin en avril 2025, le risque était trop grand de déclencher une nouvelle guerre des prix, toujours pour les tirer vers le niveau le plus bas. C'est la raison pour laquelle j'ai voté cette mesure.

La vidéo !

Je suis intervenu sur le traitement par drone des maladies affectant les cultures végétales ...

Je me suis abstenu sur cette proposition de loi dont j'estime le contenu, précaire et source de contentieux, tout en rappelant, l'importance de développer toutes les modernisations et de soutenir la recherche, saluant entre autre, les missions de recherche de l'INRAE et les expertises produites par l'ANSES !

[La vidéo !](#)



J'ai défendu un amendement en faveur de la commande de produits alimentaires, surtout surgelés, par téléphone

Cet amendement a été fait en pensant aux gens de la ruralité, aux personnes âgées, tout du moins non rompues à l'usage d'internet.

Après Toupargel, beaucoup y ont encore recours. J'ai souhaité permettre que le démarchage téléphonique continue dans cadre-ci.

[La vidéo !](#)

Santé

J'ai déposé une question écrite pour étendre le Ségur à ceux qui en sont exclus !

Le 20 mars, j'ai rencontré les représentants syndicaux de l'USD CGT Santé et Action sociale pour discuter de la situation des agents de la fonction publique exclus du Ségur.

L'extension du complément de traitement indiciaire (CTI) à l'ensemble des agents concernés est primordiale pour des raisons d'équité. Cela inclut les filières administrative, technique et ouvrière, ainsi que les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la filière soignante, exerçant dans les établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes (hors EHPAD).

J'ai donc saisi le Ministre pour lui demander de corriger cette inégalité afin d'éviter le découragement de ces personnels, qui aggraverait la crise d'attractivité des métiers du secteur public hospitalier et médico-social.

[Lire ma question](#)



J'ai écrit au Ministre de la Santé sur le manque de moyens dédiés à la psychiatrie au regard des besoins et la nécessité de pallier la pénurie de médicaments

On observe notamment une perte des capacités d'hospitalisation à temps complet depuis le « virage ambulatoire » opéré dans le secteur public et des inégalités d'accès aux soins psychiatriques au niveau territorial. À cette crise générale, s'ajoute une crise d'approvisionnement en médicaments psychotropes les plus essentiels qui appellent des réponses gouvernementales.

[Question écrite](#)

J'ai interpellé le Gouvernement pour qu'il revienne sur la baisse du nombre d'internes en médecine actée l'an dernier afin de ne pas aggraver les déserts médicaux

87 % du territoire national est classé désert médical. Or en juillet 2024 était acté la suppression de 1 500 postes d'internes de médecine. Jamais depuis 2016 le renfort d'étudiants n'aura été si faible pour les hôpitaux, dont les besoins n'ont jamais été aussi grands. Le cas de la gynécologie médicale est éloquent. Dans les Côtes d'Armor, les effectifs ont diminué de trois quart.

[Mon courrier](#)

En circonscription !



À l'AG de la SDAE 22 (section départementale des anciens exploitants des Côtes d'Armor)



Au bilan de mi-mandat du groupe communiste et progressiste à la Région Bretagne

[Plus d'infos !](#)

[Voir plus !](#)



**À l'inauguration
du théâtre de Hénon**

[En savoir plus !](#)



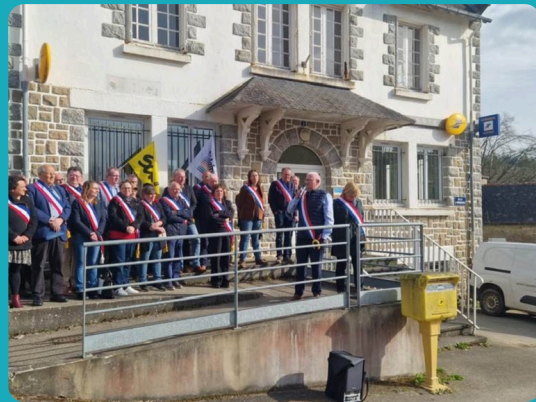
**Visite de l'Ehpad
Résidence du Frêne**

[Plus de détails](#)



**À l'Assemblée générale auprès
des agriculteurs
de la FDSEA 22**

[En détails](#)



**Manifestation pour la défense
de La Poste
à Saint-Nicolas-du-Pélem**

[Voir plus !](#)



**À la cérémonie de plantation
d'un arbre de vie à Callac**

[Plus d'infos !](#)



**À l'Assemblée générale de
Solidarité Paysans Bretagne**

[Voir plus !](#)



À l'inauguration des Archives départementales des Côtes-d'Armor

[En savoir plus](#)



Hommage à Jean-Baptiste Le Corre, maire de la commune de Plounévez-Moëdec

[Voir plus !](#)



Inauguration de la station d'autopartage Kreizi Karr au Moustoir

[Plus de détails](#)



À la cérémonie de promotion de l'école de gendarmerie à Pleudihen sur Rance

[Voir plus !](#)



Dépôt d'une gerbe à la mémoire des combattants de la guerre d'Algérie à Langouhèdre à Plénée-Jugon

[Plus d'infos !](#)



À la signature du protocole d'accord BreizhGo Express Nord Armor en gare de Lannion

[Voir plus !](#)



Célébration du 8 mars, pour le droit des femmes

[En savoir plus](#)



À la célébration de la fin de travaux à la Maison Escargot

[En détail !](#)



À la cérémonie d'hommage aux donateurs d'organes à Quévert

[la presse en parle !](#)



À la cérémonie commémorant les 83 ans de la disparition de Pierre Semard

[Voir plus !](#)



Rencontre avec le Président C.Coail et les élus de la majorité du Conseil départemental à Saint-Brieuc

[Voir plus !](#)



AG de l'Association de Gestion du Pôle d'Animation et de Mémoire de l'Etang-Neuf à Saint-Connan

[Pour en savoir plus](#)



À la cérémonie d'hommage
aux héros de la gendarmerie à
la Caserne de Guébriant de
Saint-Brieuc

Plus d'infos !



À la cérémonie d'hommage
aux donneurs d'organes à
Beaussais-Sur-Mer organisée
par France Adot22

En détail !

Voyages artistiques près d'ici...



À Binic-Etables

À la croisée des thématiques du Dehors (celle de la programmation culturelle de la commune) et des animaux marins (axe de travail de l'école municipale La Vigie), l'exposition réunit des œuvres du Frac Bretagne et du Fonds départemental d'art contemporain d'Ille-et-Vilaine pour offrir un voyage artistique qui promet Monts et Merveilles !

Plus d'infos !



À Saint-Connan

De longues bandes de soldats se déploient dans l'espace de la galerie, silhouettes estompées dans le noir de la mémoire. L'espace de la guerre en tant qu'espace-temps s'étire. «Si la guerre n'est pas là, elle est ailleurs, plus loin et rôde toujours sur la terre, faisant advenir un "espace" de la guerre perpétuellement présent et mouvant.»

Voir plus !

Permanence parlementaire :
1 ter rue du 71e régiment d'infanterie, 22000 Saint-Brieuc

Tél: 02 96 63 03 48

[Se désinscrire](#)